Nombre de membres : 17 N°2022-18

 En exercice : 17
 Abstentions : 0

 Présents : 14
 Exprimés : 15

 Pouvoirs : 1
 Pour : 15

 Votants : 15
 Contre : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE OUEST LIMOUSIN

L'An deux mille vingt-deux,

Le mercredi 23 novembre à dix-huit heures,

Le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire salle de réunion communautaire à Saint-Laurent-sur-Gorre, sous la présidence de Monsieur Christophe GEROUARD.

Date de la convocation : le dix-sept novembre 2022.

<u>Délégués Présents</u>: Christophe GEROUARD, Jean-Pierre CHARMES, Chantal CHABOT, Jean-Pierre PATAUD, Agnès VARACHAUD, Josiane LEFORT, Thierry DAUCHART, Chantal ROBIN, Annie DUCOURTIEUX, Roger CHAZELAT, Bruno JANTON, Pascale BETOULLE, Camille DESMOULIN, Yves RAYMONDAUD,

Pouvoir: Pascale SAGE délégation à Jean-Pierre PATAUD

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PATAUD

Objet : Adoption du règlement intérieur du « Service de Portage de Repas à Domicile ».

Monsieur le Président rappelle que le Service de Portage des Repas à Domicile du CIAS Ouest Limousin a souhaité se doter d'un règlement intérieur afin :

- d'apporter un caractère plus « officiel » aux relations qui peuvent naître entre ce service et les usagers
- d'informer les usagers, au travers de ce document, du mode de fonctionnement du service
- de répondre à une demande du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre de l'évaluation des services de portage de repas à domicile.

Oui l'exposé de monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- **-APPROUVE** le règlement intérieur du Service de Portage des Repas à Domicile du CIAS Ouest Limousin, selon le modèle joint à la présente
- DIT que ce règlement intérieur prendra effet à compter du 1er janvier 2023

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire Le Président

Le Président,

Christophe GEROUARD